



à Communauté Communes de la Baie du Cotentin
M. Le Président.
2 Le Haut Dick. BP 339
50500 CARENTAN

Lettre recommandée avec AR

Objet : **Dossier « Taxe Séjour Forfaitaire » Port-Carentan .**

Carentan , le 19 Mars 2018.

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier en date du 06/10/2018 , destinés aux différents occupants du port, titulaires d'un contrat annuel...

il s'agissait de votre réponse à la demande de remboursement de la « *taxe de séjour forfaitaire* »...

Mandaté sur ce dossier par les membres de notre association AUPPC lors de notre assemblée générale du 12/11/2017, j'ai sollicité M. Lecoustey le 13 décembre 2017, directeur général des services de la CCBDC, en lui demandant de me recevoir.

J'ai transmis mes observations à M. Lecoustey en charge du suivi du dossier de cette taxe TSF , le 15 Janvier 2018...Peut-être en avez vous connaissance ? Malgré plusieurs interventions, je n'ai pas obtenu de réponse.

Aujourd'hui, je me retourne vers vous. **Je me permets de solliciter de votre part un rendez vous** afin d'échanger mes observations et intentions sur ce dossier ...

Dans l'attente de votre invitation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

HERMAN Patrick.
Le président de L'AUPPC.

Copie à M. Lecoustey DGS de la CCBDC

AUPPC 962, rue de la Montchatonnière 50200 TOURVILLE sur Sienna. Tél: 06 99 23 04 54 .Courriel : AUPPCarentan@yahoo.fr
Association Loi 1901. N° W 503 00 2396